

RÉPUBLIQUE FRANCAISEDÉPARTEMENT DES
HAUTES PYRENEES**DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL
du Syndicat Intercommunal d'Assainissement
de la Haute Vallée d'Aure
SEANCE du 10 avril 2024****NOMBRE DE MEMBRES**

Afférents au comité syndical : 16
En exercice : 16
Présents : 11
Absents : 5
Procuration : 0
Qui ont pris part à la
délibération : 10

Date de la convocation :

27 mars 2024

Date d'affichage :

27 mars 2024

Objet de la délibération :

Compte administratif 2023

L'an 2024, le 10 avril à 16 heures 30, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Jean MOUNIQ

Présents : Mrs Jean MOUNIQ, Jean PAUCIS, Jean-Michel ISOART, André MIR, Louis RICARD, Jean-Michel MARIA, Jacques SALAT, Dominique FOURCADE LAVIGNE, André DUBAN, Alain PENEVEYRE, Michel TRESALET,

Absents excusés :

Absents : Mrs Didier BRUN, Lucien FERRAS, Michel BESSONE, Jean-Luc VALENTIAN, Philippe SPITERI

A été désigné secrétaire de séance : Mr Louis RICARD

Le Comité Syndical réuni sous la présidence de Monsieur Jean PAUCIS, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par M. Jean MOUNIQ, Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

- Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (4)	Recettes ou excédents (4)	Dépenses ou déficit (4)	Recettes ou excédents (4)	Dépenses ou déficit (4)	Recettes ou excédents (4)
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL						
Résultats reportés	- €	448 264.43 €	-..€	2 093 964.79 €	-..€	2 093 964.79 €
Opérations de l'exercice	1 429 027.82 €	1 614 084.44 €	720 993.32 €	635 490.24 €	2 150 021.14 €	2 249 574.68 €
TOTAUX	1 429 027.82 €	2 062 348.87 €	720 993.32 €	2 729 455.03 €	2 150 021.14 €	4 343 539.47 €
Résultat de l'exercice		185 056.62 €	85 503.08 €			99 553.54 €
Résultats de clôture	- €	633 321.05 €		2 008 461.71 €		2 641 782.76 €
Reste à réaliser	- €		153 000.00 €	7 640.00 €	153 000.00 €	7 640,00 €
TOTAUX CUMULES	1 429 027,82 €	2 062 348.87 €	873 993.32 €	2 737 095.03€	2 303 021.14 €	4 351 179.47 €
RESULTATS DEFINITIFS		633 321.05 €		1 863 101.71 €		2 496 422.76 €

-Constata pour la comptabilité les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser et arrête les résultats tels que résumés ci-dessus.

Nombre de suffrages exprimés : 10 Vote pour : 10. Vote contre : 0

Abstention : 1, le Président ne prend pas part au Vote.

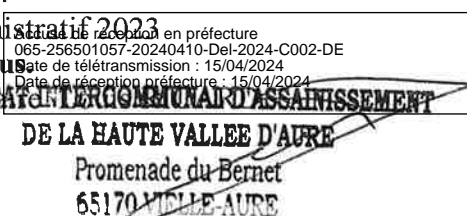
Le comité syndical, après en avoir délibéré :

- Approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2023

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Le Président Jean MOUNIQ

Le Secrétaire Général



Délibération N°02-04-2024

**Acte rendu exécutoire dès son
envoi en Préfecture le,**

[Signature]